

ÉTHIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DE QUOI PARLE-T-ON ?

Conférence de Catherine TESSIER
Référente intégrité scientifique et éthique de la recherche à l'ONERA
(Office National d'Études et de Recherches aérospatiales)
28 mars 2026



© Vincent Lécart

La réflexion éthique doit accompagner les évolutions technologiques dès leur origine, et non intervenir a posteriori.

De nombreux textes (par exemple la Déclaration de Montréal, le rapport de l'OCDE, la recommandation de l'UNESCO) énoncent des recommandations en matière d'« éthique de l'intelligence artificielle ». Le règlement européen sur l'intelligence artificielle (IA) identifie notamment des classes de systèmes d'IA à risque inacceptable (systèmes interdits) et des systèmes d'IA à haut risque (soumis à des exigences de conformité).

L'éthique

L'éthique ne doit pas être confondue avec la loi, les normes ou bien la déontologie, qui imposent des règles. L'éthique se distingue de ces cadres en ce qu'elle ne prescrit pas, mais interroge. Elle s'appuie sur des valeurs humaines et se déploie comme une **réflexion** dynamique, souvent collective, visant à déterminer la décision la plus juste dans un contexte donné. Dans cette perspective, la distinction proposée par Paul Ricœur entre morale et éthique est éclairante : la morale renvoie à des règles établies distinguant le bien du mal, tandis que l'éthique relève d'un processus de délibération, ouvert et évolutif.

Ainsi, l'éthique ne consiste pas à appliquer des règles fixes, mais à conduire un raisonnement argumenté, en tenant compte des situations concrètes. Elle suppose une délibération continue permettant d'arbitrer entre ce qui est techniquement possible et ce qui est socialement et moralement acceptable. L'exemple du clonage humain illustre bien cette tension : bien que techniquement envisageable, il est largement rejeté par la communauté internationale pour des raisons éthiques.

Le discours sur l'IA est souvent marqué par des approximations. Des expressions comme « intelligence artificielle éthique » ou « robot éthique » sont trompeuses, car l'éthique ne s'applique pas à des objets mais à des démarches humaines. De même, parler de « véhicules autonomes » ou d'IA qui « apprennent » ou « comprennent » relève de l'anthropomorphisme.

L'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle n'est pas une entité dotée d'intelligence comparable à celle des humains. Il s'agit d'une **discipline scientifique**, née dans les années 1950, dont l'objectif initial était de simuler certains aspects de la cognition humaine. Elle repose largement sur des outils mathématiques.

Au fil du temps, un glissement sémantique s'est opéré. L'IA a d'abord désigné un champ de recherche, puis elle a été assimilée à des techniques d'apprentissage automatique, avant de devenir aujourd'hui, dans l'usage courant, synonyme d'agents conversationnels comme ChatGPT.

Les agents conversationnels

Les agents conversationnels reposent sur des mécanismes statistiques. Lorsqu'un utilisateur formule une requête, il **ne dialogue pas** avec une entité intelligente, mais il **programme** un système qui génère une réponse à partir de probabilités calculées sur des ensembles de données.

Ce fonctionnement entraîne plusieurs limites. Les réponses peuvent varier pour une même question, ce qui pose un problème de fiabilité. De plus, ces outils peuvent produire des réponses erronées tout en donnant une impression de cohérence. Cette apparente qualité rédactionnelle peut créer une

illusion de compréhension, en particulier chez les non-experts. En revanche, un utilisateur expert peut tirer profit de ces outils, à condition de conserver une distance critique et de vérifier les informations produites.

Enfin, l'utilisation de ces systèmes soulève des questions importantes en matière de sécurité et de propriété intellectuelle. Les utilisateurs peuvent être amenés à fournir des informations sensibles qui contribuent à enrichir les bases de données des opérateurs, sans toujours en mesurer les conséquences.

Exemples d'utilisation

L'usage des agents conversationnels s'est d'abord développé dans la sphère privée, souvent de manière ludique, avant de s'étendre progressivement au monde professionnel. Cette transition s'est opérée sans véritable cadre ni formation, ce qui pose des difficultés importantes.

Dans le domaine de l'enseignement, ces outils remettent en cause les modalités traditionnelles d'évaluation. Les devoirs à la maison perdent leur sens si l'élève peut déléguer la production de réponses à un système automatisé. Or, l'apprentissage repose en grande partie sur l'effort, l'erreur et la réflexion personnelle. Écrire un texte ou résoudre un problème ne consiste pas seulement à produire un résultat, mais à construire un raisonnement et à développer une autonomie intellectuelle. L'usage non encadré de ces outils risque donc d'affaiblir ces processus fondamentaux.

Par ailleurs, de nouveaux usages émergent, comme les « deadbots », c'est-à-dire des agents conversationnels capables de simuler les propos de personnes décédées à partir de leurs traces numériques, ou les systèmes qui écrivent a posteriori les « directives anticipées » d'une personne décédée. Ces pratiques soulèvent des questions éthiques particulièrement sensibles. Elles interrogent le consentement, la dignité humaine et les effets sur le deuil. Elles montrent les limites de la reproduction numérique des individus.

Conclusion

Le développement de l'IA générative révèle des tensions majeures. Le gain de temps qu'elle permet peut s'accompagner d'une perte de compétences et d'un affaiblissement de l'expertise. L'automatisation croissante risque également de réduire l'autonomie des individus et de transformer le monde du travail, notamment en diminuant les besoins en profils débutants.

Ces outils produisent des réponses standardisées, fondées sur des moyennes statistiques, ce qui peut entraîner une homogénéisation des discours et un appauvrissement de la pensée. À terme, il existe un risque de dépendance, de diminution de l'esprit critique et de transformation des modes de production intellectuelle.

Face à ces enjeux, l'éthique invite à développer une vigilance critique sur les usages des systèmes d'IA. Il s'agit de s'interroger sur ses besoins réels, ses motivations et les conséquences de l'utilisation de ces outils.

Au-delà de la performance technique, la question centrale est celle du devenir de l'humain. L'enjeu est de préserver la capacité à penser, à juger et à agir de manière autonome, dans un environnement technologique de plus en plus présent.

Henri Parlier et Françoise Lafont

Lien pour voir la conférence : <https://youtu.be/vhw68GCMXgk>

Références bibliographiques

Publications du Comité consultatif national d'éthique du numérique (CCNEN) : <https://www.ccnen.fr/fr/avis>

- Avis n°3 : Agents conversationnels : enjeux d'éthique (2021)
- Avis n°7 : Systèmes d'intelligence artificielle générative : enjeux d'éthique (2023)

